



Gagny, le 15 juillet 2010

Monsieur Bartolone  
Président du Conseil Général  
de la Seine Saint Denis

Hôtel du département  
93006 Bobigny Cedex

ENVOI PAR FAX 01 43 93 92 97 + EMAIL

Monsieur le Président,

La commune de Gagny est actuellement dans la phase d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Lors de la réunion des personnes associées, à laquelle étaient présents vos représentants, notre association a proposé la création d'un plateau sportif mitoyen au collège Pablo Néruda sur un terrain non bâti appartenant aujourd'hui à la ville de Gagny.

Cet équipement, à l'image du complexe sportif Paul Baldit à Romainville, récemment rénové par le Conseil Général, pourrait être mis à la disposition des élèves du Collège Pablo Néruda. En concertation avec le Conseil Régional, il pourrait être accessible aux élèves du lycée Gustave Eiffel et du lycée d'enseignement professionnel Jean-Baptiste Clément qui se trouvent à proximité.

La disponibilité des terrains est une opportunité à saisir en indiquant votre intérêt pour cette réalisation à la commune et en lui demandant de réserver une superficie de 2 hectares en limite du collège, ce qui permettrait au Conseil Général de proposer un équipement de grande qualité et de s'engager dans une expérience pilote.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Brigitte Mazzola  
Présidente